

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue à huis clos le 18 mars 2021 à dix-neuf heures par appel téléphonique, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, Patrice Boisjoli, sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Pouvoir d'application – Philippe Meunier et Associée – Urbanisme et soutien municipal
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

21-03-42

3. Pouvoir d'application – Philippe Meunier et Associée – Urbanisme et soutien municipal

CONSIDÉRANT l'absence de madame Vicky Lafontaine pour une durée minimale de 3 semaines;

CONSIDÉRANT le nombre de demande de permis et de dérogation mineure en cours de traitement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Philippe Meunier à émettre et signer des permis pour la Municipalité de Saint-Urbain-Premier.

ADOPTÉ

4. **Varia**

5. **Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 19h05.

Réjean Beaulieu,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général par intérim